



Incapacité de payer stage sensibilisation psychotropes

Par **Jessica Maumille**, le 11/12/2013 à 14:26

Bonjour,

Je me permets de poster ici car je me trouve dans une situation extrêmement compliquée. En effet, suite à une convocation au bureau du procureur, à la suite d'une dénonciation pour possession de cannabis (je résume), on m'a proposé de participer à un stage de sensibilisation aux dangers des substances psychoactives pour éviter un renvoi en correctionnelle (on m'a menacée d'un an d'emprisonnement et de 4000 € d'amende). Evidemment, j'ai accepté le stage qui devrait avoir lieu le mois prochain.

Mon soucis est qu'on me demande 250€ pour "payer" ledit stage. Or, je suis étudiante, je ne suis pas une grande narco-trafiquante (ni petite d'ailleurs), et mes revenus sont plus que limités. La procureur m'a informée que si je ne pouvais pas payer, je serai de la même façon renvoyée en correctionnelle et en prison ! Je me sens prise en otage, j'ai déposé des petites annonces partout dans ma ville pour du baby-sitting, des gardes de chien, des cours d'informatique, tout ce qui pourrait me permettre de trouver cet argent mais pour l'instant, je n'ai pas encore été recontactée.

L'échéance du stage avance à grands pas, et j'ai peur d'arriver avec un chèque en bois qui sera refusé par la banque. Alors ma question est la suivante : est-il possible de demander à régler la "prestation" en plusieurs fois ? Qu'est ce que je risque concrètement, si je me présente au stage (je n'ai absolument pas l'intention de ne pas y aller, j'ai bien conscience d'avoir été prise en possession de cannabis et que je dois faire "face" aux conséquences) avec seulement une partie du montant dû ?

Je ne peux pas emprunter d'argent à mon entourage, et je suis totalement insolvable pour demander un prêt. Je suis désespérée de voir qu'une "petite" erreur risque de me conduire en prison ou bien à finir fichée banque de France ! Y-a-t-il des solutions alternatives pour mon problème ?

Merci beaucoup d'avance à vous, si vous pouvez m'apporter une piste pour résoudre ce problème qui me semble insoluble.